



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Augmentation préoccupante de la mortalité routière dans l'Aube

Question écrite n° 7874

Texte de la question

M. Jordan Guitton appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'augmentation préoccupante de la mortalité routière dans le département de l'Aube, qui enregistre des chiffres dramatiques depuis deux ans. Alors que la tendance nationale à la baisse des accidents mortels se confirme (- 3,7 % en 2023 selon l'ONISR), le département de l'Aube connaît une dynamique inverse. En 2023, 36 personnes y ont perdu la vie sur les routes, contre 22 en 2022. En 2024, le bilan reste presque aussi lourd avec 35 tués, faisant de 2023 et 2024 les deux années les plus meurtrières de la dernière décennie dans le département. Les causes identifiées incluent la vitesse excessive, l'alcool, les stupéfiants et la distraction au volant (téléphones portables), qui sont impliqués dans près de 60 % des accidents mortels dans la région Grand Est. Dans l'Aube, les services de gendarmerie ont relevé une recrudescence des comportements à risque, notamment en zone rurale où les contrôles sont plus difficiles à maintenir sur le long terme. Face à ce constat, les autorités départementales ont lancé en janvier 2024 des assises locales de la sécurité routière, mobilisant préfecture, élus, forces de l'ordre, associations de victimes et représentants des collectivités. Cette initiative vise à élaborer une réponse concertée, notamment par un renforcement de la prévention dans les lycées et auto-écoles, une révision du maillage des radars et une meilleure coordination des opérations de contrôle. M. le député souhaiterait savoir quelles mesures concrètes le Gouvernement entend déployer pour soutenir ces initiatives locales et inverser la tendance dans les territoires les plus touchés. Il l'interroge également sur les moyens supplémentaires que l'État pourrait allouer à la gendarmerie pour renforcer la surveillance des axes secondaires, souvent théâtre des accidents les plus graves, ainsi que sur la possibilité d'expérimenter des campagnes de sensibilisation ciblées sur les jeunes conducteurs, particulièrement représentés dans les décès enregistrés (18-25 ans). Il l'interroge enfin sur les dispositifs d'accompagnement et d'indemnisation des familles de victimes d'homicides routiers, souvent démunies face à la complexité des procédures et au manque de soutien psychologique adapté.

Données clés

Auteur : [M. Jordan Guitton](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7874

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025